

Qualité d'électeur

Qualité	Positions administratives	Situation particulière	CT		CHSCT M du ministère de la Justice	CAP	CCP	Exemples et / ou observations
			CTM du ministère de la Justice	CT de proximité au ministère de la Justice				
titulaire	activité ou congé parental		oui	oui	oui	oui	sans objet	sont électeurs pour l'ensemble de ces scrutins les agents bénéficiant de congés de maladie de toutes natures (CMO, CLM, CLD) et les agents exclus temporairement de fonctions
	accueilli par voie de détachement	titulaire dans un autre corps	oui	oui	oui	oui (CAP des corps d'accueil et d'origine)	sans objet	ex : un attaché territorial titulaire recruté en qualité d'attaché d'administration titulaire au ministère de la justice
	accueilli par voie de la mise à disposition	titulaire dans un autre corps	non (électeur au CTM de son administration d'origine)	oui	oui	oui (CAP du corps d'origine)	sans objet	
	accueilli en position normale d'activité	titulaire dans un autre corps	non (électeur au CTM de son administration d'origine)	oui	oui	oui (CAP du corps d'origine)	sans objet	
	détaché au sein d'une autre administration	détaché dans un autre corps ou sur contrat	non	non	non	oui (CAP des corps d'accueil et d'origine)	sans objet	ex : un éducateur de la PJJ titulaire détaché en qualité d'assistant socio-éducatif territorial titulaire
	mis à disposition d'une autre administration		oui	non	non	oui (CAP du corps d'origine)	sans objet	
	en position normale d'activité au sein d'une autre administration		oui	non	non	oui (CAP du corps d'origine)	sans objet	
	disponibilité	non	non	non	non	non	sans objet	
fonctionnaire stagiaire (sans période de scolarité)	activité ou congé parental	primo nomination au MJ	oui	oui	oui	non	sans objet	ex : un adjoint administratif stagiaire recruté suite à concours externe. Ne vote pas à la CAP des adjoints administratifs. Attention : ce principe est écarté lorsque l'arrêté de titularisation est postérieur au scrutin mais prévoit que l'agent est titularisé à une date antérieure au scrutin.
		titulaire dans un autre corps	oui	oui	oui	oui (CAP du corps d'origine)	sans objet	ex : un adjoint administratif titulaire, nommé SA stagiaire suite à sa réussite au concours interne (vote pour la CAP des adjoints administratifs) Attention : ce principe est écarté lorsque l'arrêté de titularisation est postérieur au scrutin mais prévoit que l'agent est titularisé à une date antérieure au scrutin.
Stagiaire élève en cours de scolarité	activité	primo nomination au MJ	non	non	non	non	sans objet	ex : un éducateur de la PJJ ou un greffier stagiaire issu du concours externe
		titulaire dans un autre corps	oui	non	oui	oui (CAP du corps d'origine)	sans objet	ex : un surveillant pénitentiaire titulaire nommé conseiller d'insertion et de probation stagiaire suite à sa réussite au concours interne (vote pour la CAP des surveillants pénitentiaires)
agent non titulaire	service effectif, congé rémunéré congé parental	en CDI, ou en CDD d'une durée de + 6 mois (depuis au moins 2 mois)	oui	oui	oui	sans objet	oui	
agent non titulaire bénéficiaire de la loi "sauvadet"	congé sans rémunération (au titre du contrat)	en cours de stage suite à un recrutement réservé (activité ou congé parental)	oui	oui	oui	sans objet	oui si l'agent a un contrat avec le MJ dont la date de fin est fixée au 4 décembre 2014 ou à une date postérieure	
apprentis	en service effectif		oui	oui	oui	sans objet	sans objet	agents de droit privé
personnel à statut ouvrier de l'Etat	service effectif, congé rémunéré congé parental		oui	oui	oui	non	sans objet	
	accueilli par voie de mise à disposition		oui	oui	oui	oui (CAP du corps d'origine)	sans objet	